

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 90 (1963)
Heft: 3 [i.e. 4]

Artikel: Résultats du concours d'octobre-novembre
Autor: Rms.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

In memoriam : Eugène Wiblé

(Fonds en faveur du Conte romand)	
Montant au 15 octobre	Fr. 260.—
Don de M. Chs Montandon	Fr. 10.—
Anonyme, Lausanne	Fr. 5.—
Anonyme, Genève	Fr. 50.—
Total à ce jour	<u>Fr. 325.—</u>

Un grand merci à tous nos généreux donateurs.

(Tous les versements concernant le fonds sont à verser au compte de chèques postaux II 13 139 avec la mention « In memoriam : Eugène Wiblé.)

Livres prêtés, livres perdus ?

Le printemps dernier, le secrétaire romand eut la visite d'un camarade patoisant accompagné d'un ami, dont il n'a pas noté les noms. Or, ce dernier lui emprunta un volume intitulé La Suisse pittoresque datant de 1875-1876, l'assurant qu'il le lui rapporterait après quelques jours. Or, jusqu'ici, le visiteur n'est pas revenu. Il est instamment prié de rendre au plus tôt l'ouvrage emprunté.

Oscar Pasche, secrétaire romand,
Essertes (Vaud)

Résultats du concours d'octobre-novembre

60 réponses justes ; 15 fausses ! Principales fautes : « leg » pour « meg » ou « mega », préfixe que l'on retrouve dans mégatonne. « Lit » ou « bot » ou lieu du « Mot » célèbre prononcé à la bataille de Waterloo par le général breton Cambronne. « Etat » en place de « Etal »... endroit où l'on peut trouver un... gîte, moreau de la cuisse du bœuf (quand ce n'est pas de la vache !).

En réponse à M. Edmond Thévoz qui témoigne à quel point nos jeux de mots croisés l'intéressent, avouons que sa définition de « un » : « Multiplicateur qui n'augmente pas ce qu'il multiplie » nous a séduit et vaut mieux que la nôtre « ne varie pas en le multipliant ». Quant au bec... Auer, du nom de son inventeur, nous voulons bien convenir qu'il échappe aux jeunes qui n'ont pas connu l'éclairage au gaz. D'autre part « égorgeur » peut très bien être une manière de couper une tête en sectionnant la gorge. Pour les trois lettres de « rol », ce sont bien les trois perles contenues dans un... collier. Et voilà !

Merci à la famille Pilloud-Collet, à Marchissy qui nous écrit : « Que de casse-têtes en perspective, souvent cocasses, toujours intéressants, impatiemment attendus... »

Après tirage au sort, les lauréats sont :

Mlle Louisa Puenzieux, Clarens.

M. Pasche, Sion.

Mme Hélène Karlen-Cottier, Château-d'Oex.

M. André Durussel, Le Mont-sur-Lausanne.

M. Louis Fivaz, Puidoux-Gare.

M. André Laurent, Payerne.

M. Léon Cuénoud, Genève.

Mme V. Burry, Paudex.

Mlle Yvette Pidoux, Combremont-le-Grand.

Mme Jeanne Tavernier, Panex.

M. Benoît Fornage, Troistorrents, VS.

Famille Pilloud-Collet, Marchissy.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 décembre 1962, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

*Faites-nous aussi des abonnés payants. Merci.
rms.*